

Jour d'égorgement en masse et de passe-droit !

écrit par Christine Tasin | 26 octobre 2012



On a déjà dit et écrit à quel point la fête musulmane de l'Aïd Al Kabir -ou Aïd Al-Adha) était choquante, [barbare](#) et incompatible avec le XXIème siècle.

On a déjà écrit à quel point il était choquant que la fonction publique autorise des absences exceptionnelles pour [raisons religieuses](#) de ses agents.

Mais il faut sans cesse rappeler l'intolérable, pour ne pas, peu à peu, s'habituer et se taire. Et pour tenir bon face à ceux qui veulent supprimer nos jours fériés pour les [remplacer](#) par des qui n'ont rien à voir avec notre culture et nos traditions.

On lira [ici](#) la circulaire de la honte. Circulaire qui désole certains fonctionnaires qui ont bien du mal à se libérer pour un rendez-vous médical urgent mais voient leurs collègues libérés pour des fêtes qui, puisque religieuses, ne devraient relever que du domaine privé, à charge pour chacun de demander un ou des jours de vacances pour y participer, si, et uniquement si, cela ne pose pas de problème dans le service concerné.

On s'élèvera partout contre ce principe qui voudrait que, en sus des jours fériés accordés à tous, certains bénéficieraient de jours de congé supplémentaires.

Christine Tasin